

GRENOBLE ET SA RÉGION

DOMÈNE | Coup de couteau
Contrôle judiciaire pour l'adolescent



L'agression a été commise le mercredi 24 août à cet arrêt de bus.
Photo Le DL

Le jeune homme âgé de 17 ans qui s'était livré aux gendarmes de la compagnie de Meylan dans l'affaire du coup de couteau sur un quadragénaire, mercredi 24 août, à Domène, a été présenté à la justice hier.

Déjà connu pour violences, outrage et vols, ce Grenoblois a été mis en examen par un magistrat instructeur pour violences avec arme ayant entraîné une incapacité totale de travail (ITT) supérieure à huit jours. Il est ressorti libre du palais de justice après avoir été placé sous contrôle judiciaire.

La victime, qui avait tenté de s'interposer alors que l'auteur frappait sa compagne au niveau d'un arrêt de bus situé rue Aristide-Bergès, à Domène, avait été à son tour prise à partie par le jeune homme, qui l'avait poignardé avant de prendre la fuite.

Cet homme de 46 ans, touché au flanc, a eu un pousmon perforé et s'est vu prescrire une ITT de 15 jours.

Se sachant recherché, l'adolescent avait décidé de se livrer aux gendarmes lundi après-midi. Il avait été placé en garde à vue et entendu par les enquêteurs.

FAITS DIVERS EXPRESS

GRENOBLE
Interpellés alors qu'ils transportaient une moto volée

→ Les policiers grenoblois ont interpellé, hier après-midi, deux hommes qui venaient de pénétrer dans le parking souterrain d'une résidence située rue Lorenzaccio avec un petit camion-plateau transportant une moto. Un témoin, intrigué par le manège des deux hommes, avait contacté les forces de l'ordre. Les policiers ont contrôlé les deux suspects et constaté que la moto en question, une 750 cm³, avait été volée en 2015. Âgés de 30 et 33 ans, les deux hommes ont été placés en garde à vue.

SAINT-HILAIRE-DU-TOUVET
Une supérette cambriolée

→ Le Petit Casino de Saint-Hilaire-du-Touvet a été cambriolé dans la nuit de mardi à mercredi. Les voleurs ont fracturé un accès au commerce et ont dérobé des boissons, des produits d'hygiène, ainsi que divers autres objets.

PONTCHARRA
Incendie de véhicules

→ Une Volkswagen Golf stationnée rue des Miettannes, aux Tours Bayard, a été incendiée hier vers 6 heures. Deux autres véhicules, une Renault Mégane et une Peugeot 106, ont été détruits ou endommagés par l'incendie.

ISÈRE EXPRESS

CAMPAGNE CHOC, ÉPISODE 2
Maintenant, il y a une "permanence anti-Piolle" !



→ Après le lancement de la campagne choc "Wanted, ils ont ruiné Grenoble", visant les anciens et actuels élus grenoblois de gauche, le groupe des "Républicains de Grenoble", emmené par l'ancien maire Alain Carignon, passe à l'étape suivante en créant une... "permanence anti-Piolle". C'est ainsi en effet que ce groupe de militants appelle le dispositif récemment installé au 9, place Paul-Vallier, à Grenoble (siège départemental des Républicains 38). Cette permanence accueille - tous les jours de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h, et le samedi matin de 9 h à 12 h - « tous ceux qui veulent faire savoir leur mécontentement contre les actions de la municipalité ». Chaudes ambiances dans la capitale des Alpes ! Photo Le DL

Auvergne-Rhône-Alpes | L'enveloppe des bourses passe de 16,3 à 15 millions d'euros

La Région réduit le budget pour les stages étudiants à l'étranger

Certains étudiants qui avaient prévu de partir à l'étranger durant l'année 2016-2017 doivent désormais revoir leur budget de mobilité. En cause, une petite réduction de voilure sur le budget régional consacré aux bourses Explo'RA Sup. De 16,3 millions d'euros l'an dernier, l'enveloppe passe à 15 millions, selon les services de la Région, à savoir une baisse de 7,9 %, qui s'inscrit dans le cadre du plan visant à réduire les dépenses. « Une baisse minime compte tenu du contexte », souligne-t-on à la Région.

Chez les étudiants, le ton est différent. « C'est scandaleux de prévenir deux mois avant notre départ ! », s'exclame Caroline Wiesike, qui part, à la rentrée, étudier à Dublin pour sa 3^e année universitaire. « Nous avons eu connaissance de cette baisse début juillet. Cela perturbe nos projets car nous devons nous organiser autrement », témoigne aussi Tanguy Jarlot, 20 ans, étudiant à l'IAE de l'Université Jean-Moulin, à Lyon.

Une pétition lancée sur Internet

Être prévenus au dernier moment, c'est la raison principale du mécontentement des étudiants. S'appropriant à partir de l'étranger à la rentrée, il leur est difficile de soustraire de leur budget les 95 euros par semaine apportés par la bourse Explo'RA Sup.

Mise en ligne le 12 juillet, sur le site change.org, une péti-



Les universités ont revu, en urgence, les attributions afin de satisfaire au mieux leurs étudiants. Photo Le Progrès

tion s'adresse au président de la Région, Laurent Wauquiez. « Nous avons eu la surprise d'apprendre deux mois avant de partir à l'étranger que la bourse Explo'RA Sup, versée par la Région, a été supprimée par notre université en raison de restrictions budgétaires imposées par la Région. [...] Nous aurions aimé être informés plus tôt de cette décision », peut-on lire. « J'ai lancé cette pétition pour alerter la Région, leur faire part de notre mécontentement et pour avoir des explications », confie Emmanuelle Soriano, étudiante à Lyon 3, à l'initiative de la pétition. Mi-août, elle comptait 449 signatures.

Mises au courant fin mai-début juin par la Région, les universités ont dû s'adapter rapidement à ce changement, en revoyant les attributions. Critères restrictifs concernant les

beneficiaires ou bien durée de la bourse, chacune a mis en place des solutions pour réduire l'impact de la mesure. À Lyon 1, où, chaque année, environ 800 étudiants sont concernés, on indique avoir agi dans l'urgence. « Les années précédentes, la bourse Explo'RA Sup venait en supplément de la bourse Erasmus+ pour les étudiants partant au sein de l'Europe. Désormais, cette année, elle vient en complément. Son montant sera inférieur. » Ainsi, cela permet de garder 800 bénéficiaires.

Lyon 2 a décidé « de continuer d'attribuer la bourse Explo'RA Sup à l'ensemble des étudiants partant en mobilité ». « La grille de répartition reste la même que l'an dernier, mais il a donc été nécessaire d'opérer un ajustement au niveau des durées attri-

buées à chacun afin de respecter le budget global : d'une à trois semaines attribuées de moins selon la destination. »

À Lyon 3, les ajustements ne s'opèrent pas sur la durée mais sur le choix des bénéficiaires. « Les bourses Explo'RA Sup ont été réservées d'une part aux étudiants qui effectuent une mobilité hors Europe [...], d'autre part aux étudiants boursiers sur critères sociaux qui effectuent une mobilité en Europe. »

Si selon Tanguy, Caroline et Emmanuelle, le projet de mobilité de certains étudiants a été remis en cause par cette réduction, les universités ne notent pas, pour le moment, d'impacts, ni de désistements.

Tanguy et Emmanuelle comptent sur le petit pécule constitué avant de partir pour maintenir leur projet.

Laura TURC et Muriel FLORIN

L'INFO EN +

LA BOURSE EXPLO'RA SUP

☐ Pour qui ?

Il faut être inscrit dans un établissement de la région et justifier au moins d'une année de cursus. Il faut également produire une convention de stage (de 8 semaines minimum en Auvergne, contre 9 semaines en Rhône-Alpes).

☐ Pour quoi ?

Tout étudiant ayant obtenu un stage en entreprise, en université ou grande école à l'étranger. La bourse peut s'ajouter à une aide à la mobilité accordée par l'État (sur critères sociaux), ainsi qu'à une aide dans le cadre d'Erasmus.

☐ Comment ?

En Auvergne, la demande doit être saisie sur le site de la Région Auvergne à la rubrique "Aides à la mobilité internationale". En Rhône-Alpes, il faut s'adresser au service des relations internationales ou à l'administration de son établissement.

☐ Qui décide ?

L'établissement de formation doit valider la demande, ensuite examinée par la commission permanente de la Région. Chaque établissement dispose d'un nombre défini de bourses. L'attribution n'est donc pas automatique.

GRENOBLE | Les JMD 2016 auront lieu les vendredi 23 et samedi 24 septembre au CEA/Minatéc

Quelles mobilités pour demain ?

Les Journées de la mobilité durable (JMD) se dérouleront les vendredi 23 et samedi 24 septembre au CEA/Minatéc, à Grenoble. Et c'est l'un des événements de cette rentrée, puisque ce rassemblement est le plus grand rendez-vous de France en matière de mobilité durable.

Les acteurs de la recherche, les industriels et les politiques seront ainsi présents. Et sur deux jours, pendant lesquels il sera question d'innovation, d'avenir des moyens de transport, de qualité de l'air...

Plus de 15000 visiteurs et 800 congressistes sont attendus. Rappelons que l'ensemble des acteurs institutionnels locaux et les grands industriels de la filière soutiennent ces JMD.



C'était en 2015, lors de la précédente édition. Photo Archives Le DL/Christophe AGOSTINI

« Acculturer le sociétaire à la mobilité durable »

Interview de Pierre Gros, président Rhône-Alpes de la Macif.

→ Pourquoi un assureur s'investit-il dans la mobilité durable ?

« Les effets des dérèglements climatiques sont connus. Inciter nos sociétaires à quitter des modes de transport émetteurs de CO₂ est dans leur intérêt. Freiner les événements climatiques aura des effets bénéfiques sur le portefeuille des assureurs et des sociétaires. Les inondations du printemps ont coûté 80 millions d'euros rien qu'à la Macif ! Nous essayons donc d'acculturer le sociétaire à la mobilité durable. Il y a une dizaine d'années, nous avons été parmi les premiers à lancer des contrats d'assurance avantageux pour les véhicules les moins polluants. Aujourd'hui, nous nous penchons sur de nouveaux contrats d'assurance qui seraient concurrentiels en fonction du mode de propulsion, mais cela demande beaucoup de réflexion car tous n'ont pas les moyens de s'offrir un véhicule hybride,



Pierre Gros, président Rhône-Alpes de la Macif. Photo Le DL

plus cher. »

→ Quel lien entre la prévention routière et les mobilités durables ?

« Pour l'écoconduite et la façon de conduire, on constate qu'accélérer ou freiner brutalement, c'est prendre un risque pour soi et pour les autres, et en même temps, on sait que cela a une incidence sur la consommation et donc sur les émissions de CO₂. Idem pour le covoiturage, dans lequel la Macif s'est investie en nouant un partenariat avec la plateforme GoMore pour inciter ses sociétaires à y faire appel. Le covoiturage diminue le nombre de voitures sur les routes tout en augmentant la sécurité des passagers, car il a été prouvé qu'un conducteur est moins distrait s'il y a plusieurs passagers à bord. »

« Proposer l'électrique au même prix que le diesel »

Interview de Marc Ferret, directeur régional Lyon-Centre-Est de Renault.

→ Quelle part le véhicule électrique représente-t-il chez Renault ?

« En France, 3 % de nos ventes aux particuliers sont des véhicules électriques. Ça peut sembler peu mais le marché est très jeune et rien qu'en 2015, il a augmenté de 50 % ! Un marché appelé à croître encore : en Norvège, un véhicule sur dix est électrique ! L'autonomie ne cesse de progresser : nous sommes passés de 100 à 200 km et on devrait arriver à 300 km dans un avenir très proche, car nos batteries sont plus performantes et nos moteurs consomment moins. Nous pourrions proposer une autonomie encore plus importante mais cela augmenterait le prix et notre client n'est pas prêt à payer plus. Il achète une Zoé par rejet des véhicules thermiques, mais ne veut pas dépenser plus que pour un diesel. Nous voulons donc proposer ces deux technologies au même prix. »

→ Pourquoi n'y a-t-il alors pas plus de véhicules électriques ?

« En plus de l'autonomie, le problème, ce sont les infrastructures. Tout le monde est d'accord pour rouler à l'électrique, mais sans l'angoisse de ne pas trouver de station de re-



Marc Ferret, directeur régional Lyon-Centre-Est de Renault. Photo Le DL

charge. Si on a une voiture électrique aujourd'hui, il faut avoir une maison individuelle pour pouvoir la recharger [...] Mais les choses évoluent. On pourra, par exemple, bientôt relier Paris à Nice avec des bornes tous les 150 km, mais il va falloir installer des systèmes de recharge très rapides. Pour rester leaders sur le marché, nous travaillons donc avec plusieurs partenaires sur différentes technologies. »

→ La Zoé correspond-elle bien au marché ?

« Oui, Renault Zoé est tout à fait adaptée au marché. Il faut savoir que 70 % des trajets journaliers sont d'environ 50 km. Donc, l'autonomie est largement suffisante. Et comme le véhicule se charge en 4 heures, et même en 30 minutes avec un équipement adapté, il n'y a donc aucun souci pour la grande majorité des usages. »